

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 25 mars 2016

N° 2016-174

Convocation du 18 mars 2016

Aujourd'hui vendredi 25 mars 2016 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS:

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alain SILVESTRE, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Gladys THIEBAULT à M. Eric MARTIN

Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS

Mme Anne-Lise JACQUET à M. Dominique ALCALA

Mme Anne WALRYCK à M. Michel DUCHENE

M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU

Mme Karine ROUX-LABAT à M. Daniel HICKEL

Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD

M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES

Mme Magali FRONZES à M. Marik FETOUH

M. Pierre LOTHAIRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE

Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à Mme Dominique IRIART

Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à M. Benoît RAUTUREAU

M. Didier CAZABONNE à M. Nicolas FLORIAN

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain CAZABONNE à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 11h00 M. Michel LABARDIN à M. Alain JUPPE à partir de 12h30 M. Alain DAVID à M. Jean TOUZEAU à partir de 10h00 Mme Agnès VERSEPUY à M. Michel LABARDIN de 11h30 à 12h30 M. Jean Jacques PUYOBRAU à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h30

M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50

M. Nicolas BRUGERE à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h30 Mme Chantal CHABBAT à Mme Anne-Marie LEMAIRE à partir de 11h40 M. Max COLES à M. Kévin SUBRENAT à partir de 11h00 M. Jean-Louis DAVID à Mme Anne BREZILLON à partir de 12h45 Mme Laurence DESSERTINE à M. Christophe DUPRAT à partir de 12h10

M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY jusqu'à 10h30

M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h30

M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET à partir de 12h00

Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FARAO à partir de 11h30

M. Bernard LE ROUX à Mme Marie RECLADE à partir de 12h30

M. Pierre-de-Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Ariel PIAZZA à partir de 12h45

Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50 M. Michel POIGNONEC à M. Alain TURBY à partir de 12h30 Mme Marie RECALDE à M. Thierry TRIJOULET jusqu'à 10h50 M. Alain SILVESTRE à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00

M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI à partir 11h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h30

LA SEANCE EST OUVERTE



Conseil du 25 mars 2016	Délibération
Direction générale Valorisation du territoire Direction appui administrative et financière DGVT	N° 2016-174
Direction appur auministrative et imanciere DGV1	

BORDEAUX-UEFA EURO 2016 - Programme d'animation - Appel à projets - Rectification d'erreur matérielle - Décision - Autorisation

Monsieur Michel HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° 2016 / 44 du 22 janvier 2016, le Conseil de Métropole a acté les projets retenus dans le cadre de l'appel à projets du programme d'animation de l'Euro 2016. Une erreur s'est glissée dans le rapport concernant l'attribution de 32 000 € pour le projet « Bordeaux Métropole Cup » destiné à réaliser des tournois de jeux vidéos sur la Métropole et dont les phases finales se dérouleront dans la fan zone des Quinconces.

La dénomination de la structure porteuse du projet était erronée, puisque la structure qui le pilote n'est pas l'Union Saint-Bruno, mais la société LENNO.

L'objet du présent rapport est de rectifier cette erreur matérielle afin de permettre au projet de se concrétiser dans le cadre du programme d'animation de l'Euro 2016, conformément aux souhaits du jury qui s'est réuni au mois de juin 2015.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2015/0243 du 29 mai 2015,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2015/0497 du 25 septembre 2015

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2016/44 du 22 janvier 2016

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole à participer à ce projet pour créer l'émulation autour de l'événement et affirmer son caractère métropolitain,

DECIDE

<u>Article 1</u>: Monsieur le Président est autorisé à signer la convention avec LENNO, porteur du projet « Bordeaux Métropole Cup », contenant les conditions de règlement du prix attribué conformément au modèle approuvé par le Conseil du 22 janvier 2016;

<u>Article 2</u>: ce prix sera imputé au chapitre 67, article 6713 « Dots, secours, bourses et prix », fonction 326 du budget principal,

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 mars 2016

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 12 AVRIL 2016	Pour expédition conforme,
	le Conseiller délégué,
PUBLIÉ LE : 12 AVRIL 2016	
	Monsieur Michel HERITIE